



publié le **20 juin 2014**

Dès cette semaine donnons nous les moyens de nos ambitions...

Recommander **Partager** [Inscription](#) pour voir ce que vos amis recommandent.

À l'heure où le Nouveau Grand Paris prend forme ; au moment où 42 chantiers ont été lancés, où il est question de créer de nouvelles lignes de transports collectifs, de moderniser des RER, de créer ou de moderniser des gares pour désenclaver des zones particulièrement mal desservies ou en souffrances afin de répondre aux demandes et attentes de chaque Francilien en facilitant et améliorant leur mobilité et en réconciliant et réparant des déséquilibres régionaux, dont souffre notamment notre département ; il apparaît nécessaire de répondre à la création de ces infrastructures par un financement ambitieux et adapté.

La réforme territoriale, qui sera débattue dans l'hémicycle, devrait confier aux régions des compétences renforcées en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de grandes infrastructures de transports. Il apparaît ainsi légitime que l'évolution de la taxe de séjour en Île-de-France, dont le montant correspond aux nouvelles ressources régionales identifiées dans le protocole d'accord de juillet 2013 conclu entre l'État et le Conseil régional, puisse être affectée totalement au financement des infrastructures de transports de notre région.

C'est pour cette raison que nous avons, avec plusieurs collègues députés, déposé mercredi 18 juin un amendement dans le cadre du Projet de Loi de Finance Rectificative 2014 (PLFR2014) portant la création de cette taxe de séjour régionale affectée à la région Île-de-France.

L'État s'était engagé à attribuer pour ce projet, qui est un outil puissant de relance économique et de création d'emplois (200 000 créations d'emplois dont 60 000 sur la seule période 2013-2017), un complément de ressource de 150 millions d'euros dès 2013 apportant une réponse à la hauteur des enjeux de la Région, face à la saturation et au vieillissement du réseau. Il est urgent de pérenniser ce financement.